

CONSEILLER(E) TECHNIQUE

EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

A PROPOS DU DISTRICT DE PROVENCE

Le District des Alpes est une association sportive (Loi 1901), affiliée à la Fédération Française de Football (FFF), dont le siège social est situé à SISTERON.

Le District des Alpes est en charge d'organiser, de développer et de réglementer la pratique du football sous toutes ses formes.

Elle œuvre pour les 55 clubs et 7 218 licenciés de son territoire.

Il est précisé que le champ principal d'intervention du (de la) Conseiller(e) Technique Départemental(e) se situe sur les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

DESCRIPTION DU POSTE

Nous recherchons un(e) Conseiller(e) Technique en charge du Developpement et de l'Animation de Pratiques (DAP) au sein du District des Alpes.

Placé sous l'autorité hierarchique du Président du District, et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Technique Régional, les principales caractéristiques du poste sont les suivantes :

* Mettre en place le plan régional d'actions techniques décliné dans le département :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de contenus techniques.
- Mettre en place et assurer l'accompagnement et le suivi de la structuration des clubs.
- Participer aux réunions de coordination de l'Équipe Technique Régionale.
- Participer à des groupes de travail ou des séminaires nationaux initiés par la DTN

* Mettre en place et suivre le plan de Developpement et de l'Animation des Pratiques :

- Informer, conseiller et suivre les candidatures ou renouvellement de labels dans son département ou secteur géographique.
- Participer à l'animation des commissions relevant de son domaine d'intervention.
- Participer à l'organisation de l'ensemble des calendriers jeunes et nouvelles pratiques (Futsal, Beach Soccer, Loisirs) au niveau du département ou du secteur géographique.
- Organiser, mettre en place et suivre les différentes pratiques et compétitions sur son territoire.
- Participer à la promotion des nouvelles pratiques
- Assurer le développement de la pratique féminine jeune sur son territoire.
- Animer le réseau des Responsables «Ecoles De Football» du département ou du secteur géographique.
- Mettre en place et animer les journées événementielles fédérales relevant du football de base U6 U13.
- Mettre en place et animer les journées événementielles locales pour les autres catégories de jeunes.
- Mettre en place et suivre le deploiement du Programme Éducatif Fédéral.
- Apporter un soutien pédagogique aux clubs.
- Mettre en place le programme du football en milieu scolaire (à l'école élémentaire).
- Organiser des actions en direction des publics handicapés.

* Participer / Animer les opérations de détections et de perfectionnement :

- Encadrer des sélections départementales ou régionales.
- Animer les séances du Sport-Etudes Feminin de Sisteron
- Organiser et participer à l'animation des centres de perfectionnement (y compris pour les gardiens).

* Mettre en place la formation des éducateurs :

- Encadrer des séances correspondant au football de base au sein des clubs et observer les rencontres.
- Encadrer les formations fédérales de tous types et particulièrement en direction du football de base.
- Organiser la formation continue des éducateurs du football de base.
- Participation aux actions régionales de formation

PROFIL & QUALITES RECHERCHES

- ∇ Être titulaire du BEF au minimum
- ∇ Expérience d'entraineur et de formation souhaitée
- ∇ Connaissance du parcours de formation des éducateurs (textes réglementaires, financement...)
- ∇ Expérience de l'enseignement et de la communication
- ∇ Capacité d'organisation, à animer un projet
- ∇ Esprit d'équipe, efficacité, exemplarité et autonomie
- ∇ Rigueur technique et administrative
- ∇ Confidentialité et Ethique
- ∇ Maitrise des outils informatiques et de communication
- ∇ Permis B



Contrat à Durée Déterminée pouvant déboucher sur un contrat en CDI



Localisation du poste :

Siège du District des Alpes – 75 Avenue de la Durance - SISTERON



Avantages:

- 13^{ème} mois
- Véhicule de service pour les missions au départ du District
- Mutuelle prise en charge par l'employeur à 50 %



Date de prise de poste prévue : dès que possible

Toute candidature doit être adressée par courriel avant le 24 octobre à l'attention de Monsieur le Président du District des Alpes : secretariat@alpes.fff.fr